

## Réunion du 5 février 2010 Commission concours complet

Présents : - Pascal Bondeau  
- Alexia Rezepter  
- Nathalie Barré  
- Dominique Cornière  
- Ingrid Goujon

Ordre du jour : - Réunion début de saison  
- Problèmes de sécurité et de responsabilité  
- Questions diverses

- Attention à garder l'esprit des concours Club. Ne pas faire la sélection sur les bons chevaux.

Condition de participation : cette année les chevaux concourant en épreuves club au championnat de France de Lamotte Beuvron ne devront pas avoir participé à des épreuves PRO depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Penser à aménager les combinaisons sur le cross : 3 foulées ou plus : confrontation dans les mêmes épreuves de poney de taille B et de chevaux de 1m70.

Ne pas hésiter à encadrer les obstacles dans les petites épreuves.

Ne pas cumuler les difficultés sur un même obstacle ou combinaison sous prétexte que le règlement l'autorise. ( ex : directionnel panoramique : niveau amateur élite !!!)

Veiller à une progression des difficultés sur un parcours.

Ne pas hésiter à baisser les côtes dans le doute.

Essayer de varier les profils pour éviter la découverte de ces derniers à Lamotte : Chapeau de gendarme, coffre, toit de bergerie, directionnel délimité sur un obstacle à large front.

Pour le CSO, monter des tours de style hunter.

Lors des concours, essayer de programmer le CSO avant le cross pour que le CSO est son rôle de contrôle.

- Importance de la responsabilité des juges de dressage sur l'ensemble de l'épreuve qu'il préside. Bien que le règlement autorise à n'importe quel licencié le jugement d'une épreuve, il est capital à l'organisateur du concours de bien s'encadrer vu les responsabilités données au président de jury de chaque épreuve.

### **Art 3.3 - Fonctionnement des jurys**

Données spécifiques au Concours Complet :

#### **A - Président de jury**

La présence du **Président du jury de chaque épreuve** ou, si celle-ci est dédoublée, de chaque groupe, est

**impérative pendant toute la durée du concours.**

◆ Il s'assure, auprès des Chefs de piste, que les distances prévues ainsi que les cotes des obstacles ont été respectées.

◆ Il organise le jugement des différents tests.

- ◆ Il surveille les dispositions prises par l'organisateur concernant le jugement du fond, du saut d'obstacles et leur chronométrage, le contrôle des fiches des Commissaires aux obstacles, l'enregistrement de toutes les données en dressage, en cross et en saut d'obstacles, et les calculs correspondants.
- ◆ Il prend, après consultation du médecin ou du vétérinaire, toute disposition à l'égard d'un concurrent ou d'un poney / cheval jugé inapte à poursuivre la compétition.
- ◆ Il vérifie les résultats partiels à l'issue de chaque épreuve.

- En cas de force majeure, un concours peut être annulé :

- en cours d'épreuve et dans ce cas faire suite à un classement sur le dressage et CSO
- avant épreuve : remboursement engagement

### **3 - Annulation d'un concours ou d'une épreuve**

Une annulation doit revêtir un caractère exceptionnel. Toute annulation de concours ou d'épreuve se fait par écrit auprès de la FFE.

**REGLEMENT DES COMPETITIONS FFE. DISPOSITIONS GENERALES  
PAGE 15/36**

Dans le cas d'engagements déjà enregistrés, ceux-ci seront remboursés aux engageurs directement par la FFE.

Les frais de gestion, pour chaque engagement, sont à la charge de l'organisateur hormis pour les annulations en cas de force majeure.

L'information de report ou d'annulation auprès des participants est effectuée par l'organisateur.

Une annulation décidée sur le terrain pour raison exceptionnelle est de la responsabilité de l'organisateur.

- Essayer de prévoir 2 juges de dressage pour les épreuves championnat par catégorie
  - Essayer d'organiser des épreuves Ponam D2 lors des concours club. Schéma technique peu différent aménageable sur les épreuves club.
  - Prévision d'un championnat PONAM CCE par la commission PONAM : la commission CCE souhaiterait être plus au courant de ce projet pour apporter son aide si nécessaire.
  - Surveiller la validation de certains concours « bidon » organisé en semaine en période scolaire.
  - Ne pas hésiter à garnir les panneaux d'affichage sur les concours avec des rappels de sécurité, points de règlements importants ou modifiés.
- Pascal Bondeau et Ingrid Goujon se propose de venir contrôler les pistes de cross avant les concours. Pour cela il faudrait que les pistes soit présentable dans la semaine qui précède le concours, s'il y a besoin d'effectuer des modifications.